

Monsieur le Directeur académique,

Nous avons appris par la presse qu'un Comité Technique Spécial Départemental (CTSD) s'est tenu et des remaniements dans la carte scolaire sont prévus avec quelques fermetures de classes notamment. Nous avons également appris que les syndicats s'y étaient opposés en bloc.

Quoiqu'il en soit, nous, élus, représentants de parents d'élèves et délégués départementaux, nous nous interrogeons en cette période de crise sanitaire et de confinement sur l'opportunité de discuter de la carte scolaire et d'envisager d'ores et déjà des fermetures et autres suppressions de postes. Comme nous ne pouvons prendre part à ces discussions préalables et sommes obligés d'attendre la prochaine séance du CDEN pour nous exprimer, nous nous sentons mis à l'écart de discussions qui nous concernent au premier chef. Les parents et les collectivités sont toujours impactées par les décisions prises. Cependant, ces dernières ne sont pas toujours en accord avec la réalité de terrain (lieux d'habitations, déplacements, moyens et projets des collectivités, effectifs, configuration des écoles, etc.)

Cette fois, il nous semble que le statu quo s'impose : les communes sont en ce moment figées dans un entre-deux tours malaisé et les parents d'élèves en plein questionnement sur la date du 11 mai.

Nous demandons que la reprise de l'école le 11 mai soit abordée au prochain CDEN en y accordant la plus grande attention. Il faut une vision plus fine et adaptée aux territoires et donner aux acteurs locaux la possibilité de s'approprier les problématiques posées par l'épidémie, leur permettre de participer à la construction de la solution et prendre en compte leurs souhaits. Il nous faut pour paraphraser le titre du film de la réalisatrice Colline Serreau, des solutions locales pour un désordre global.

Pour ce faire, la logique comptable des seuils et effectifs et une administration jacobine ne sont pas adaptées à cet état d'urgence sanitaire et ses effets sur la population.

En conséquence, les sous-signés proposent au Comité départemental de l'Education nationale, qui se tiendra le 4 mai, d'annuler la carte scolaire 2020 et de plutôt conserver les moyens pour renforcer les équipes.

Merci de votre attention.
Meilleures salutations.

Yves ATTOU

Président de l'Association des maires ruraux des Deux Sèvres (AMR79)

Michel BENOIST

Président de l'Union Départementale des DDEN des Deux Sèvres

Frédérique MEAR

Présidente du Conseil Départemental de la FCPE des Deux-Sèvres.